

# SAINT-MAURICE SUR ADOUR





# Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

*C'est un réel plaisir de retrouver chacun de vous au sein de votre foyer à l'occasion de la sortie de votre nouveau bulletin d'informations municipales 2015, préparé et concocté avec beaucoup de soin par la commission communication.*

*2014 fut une année électorale au cours de laquelle vous nous avez renouvelé massivement votre confiance. 2015 fut la première année de présentation des vœux à la population. Votre équipe municipale est désormais en marche, soudée, sereine et pleine d'ambition pour assumer un mandat qui sera déterminant pour l'avenir de notre commune.*

*Notre école communale était une priorité. Elle accueille désormais tous les enfants à partir de 2 ans. Après une année de fonctionnement, je crois que l'essai est bien transformé, pour employer un terme rugbystique. Ce n'était pas joué d'avance, mais la volonté collective liée à la détermination de chacun a permis cette réussite et c'est très bien ainsi. Notre local chasse – hangar communal, inauguré dernièrement va certainement faire des envieux... Notre équipement se poursuit avec, notamment, l'acquisition d'une nouvelle tondeuse.*

*Malgré une conjoncture financière difficile et une baisse notable des dotations d'état, la dette communale reste maîtrisée mais les projets ne manquent pas. Après les petits de l'école et les chasseurs, nos anciens ne seront pas oubliés avec la rénovation de leur local situé à la salle polyvalente. La seconde tranche de l'aménagement du bourg devrait permettre de poursuivre l'embellissement du village. En projet également, la réalisation d'un second carrefour sécurisé et l'extension du lotissement du Mayre.*

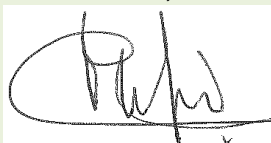
*Côté animation, vous trouverez dans nos pages associatives les activités, renseignements utiles et dates importantes à retenir pour 2015. J'adresse à tous ces acteurs associatifs bénévoles mes plus sincères remerciements et les assure de mon soutien personnel.*

*La réflexion qui s'engage aujourd'hui sur le remodelage administratif départemental constitue incontestablement un enjeu important pour notre communauté de communes dont les compétences ne cessent de croître. Cette dépendance territoriale inéluctable ne doit pas faire peur. Elle permettra, correctement menée autour d'un plan local d'urbanisme intercommunal, d'élargir de façon cohérente et raisonnée la gestion d'un territoire qui est le nôtre, dans lequel et autour duquel nous devons désormais travailler avec confiance et sérénité, sans arrière-pensée individualiste. Notre positionnement au sein de notre nouveau canton « Adour Armagnac » sera lui aussi déterminant et je veillerai personnellement avec le soutien de mon équipe municipale pour que notre Saint-Maurice puisse conserver identité, personnalité et liberté d'entreprendre.*

*Madame, Mademoiselle, Monsieur, je vous souhaite un bel été et de belles vacances, en attendant de vous retrouver tous en forme en septembre à l'occasion de nos fêtes patronales.*

Très cordialement,

Bien à vous,



**Jacques CHOPIN**



Page 2

Le mot du Maire

Page 3

Services communaux  
Etat Civil

Page 4

Traitons nos déchets

Page 5

Nos finances

Page 6

Nos réalisations

Page 7

Nos projets

Page 8

La Communauté de  
Communes

Page 9 - 11

Nos associations

Page 12

Notre école

# Nos services communaux

## Recensement militaire

Les garçons et filles âgés de 16 ans doivent se présenter à la Mairie, le mois de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de la carte d'identité. Cette inscription est obligatoire, l'attestation de recensement étant nécessaire pour l'inscription aux examens scolaires, permis de conduire...

## Animation jeunes

Nous vous rappelons les actions sociales qui sont menées en faveur des jeunes : contrat enfance jeunesse, relais assistance maternelle, permanences d'accueil enfants-parents, accueil périscolaire pour les moins de 6 ans, centre de loisirs, espace jeunes pour les 12-17 ans et Point Information Jeunesse, mise en place de camps en direction des enfants et adolescents.

## Assistants maternelles agréées

La commune en compte 3

Mesdames BORTOLIN ☎ 05 58 45 43 46  
FERNANDEZ ☎ 05 58 45 97 34  
VIGOUROUX ☎ 05 58 75 67 40 ou 06 88 05 26 70

## Amicale des donneurs de sang du Pays Grenadois

Mardi 01 et mercredi 02 septembre 2015 à la salle des fêtes de Grenade sur l'Adour de 16h30 à 19h

Jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2015 à la salle des fêtes de Larrivière Saint Savin de 16h30 à 19h.

**NOUS VOUS INVITONS TOUS A UNE PLUS GRANDE SOLIDARITE CAR LES BESOINS SONT TOUJOURS TRES IMPORTANTS.**

## Inscription listes électorales

Pensez à vous inscrire dans votre mairie avant le 31 décembre 2015 pour pouvoir voter l'année prochaine en vous munissant d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que d'un document prouvant votre domiciliation dans la commune.

**Prochaines élections régionales dimanches 6 et 13 décembre 2015.**

## LA MAIRIE

☎ 05 58 45 95 10  
☎ 05 58 05 96 80  
@ [saint.maurice40@wanadoo.fr](mailto:saint.maurice40@wanadoo.fr)

**Secrétaire de Mairie :** Emma DENTRAYGUES

### Jours et heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Vendredi de 08h30 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00  
Mardi et Jeudi de 14h00 à 17h00

### Employés communaux :

BRETHOUS Jean Philippe, BRETHOUS Laurence, ETCHEGARAY Patrick et LONGUE Marie-Christine, agents des services techniques.

## TARIFS SCOLAIRES

### Cantine

Repas : **2,95 €** par enfant et par jour.

### Garderie

Matin **et** soir : **25 €** par enfant et par trimestre.  
Matin **ou** soir : **15 €** par enfant et par trimestre.  
Fréquentation occasionnelle : **15 €** par enfant et par trimestre.

## TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

### 1 jour :

**150 €** pour les Saint-Mauriçois.  
**230 €** pour les usagers hors commune.

### 2 jours sup :

**70 €** pour les Saint-Mauriçois.  
**100 €** pour les usagers hors commune.

### Réunion :

**Gratuit** pour les Saint-Mauriçois.  
**60 €** pour les usagers hors commune.  
**Caution : 300 €** pour les Saint-Mauriçois, **460 €** pour les usagers hors commune.

Un règlement intérieur et une convention de location sont mis en place. Une facturation supplémentaire de **70 €** sera demandée aux bailleurs pour non-respect du nettoyage et du rangement de la salle.

## CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM

Se renseigner auprès de la mairie

## ETAT CIVIL 2014 - 2015

**NAISSANCES :** bienvenue à ces petits Saint-Mauriçois et félicitations aux heureux parents

CHALDU Julia 20 octobre 2014  
SALIS Baptiste 27 février 2015

**MARIAGES :** nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur

MAHAGNE Hugues et BOURDIC Anne-Laure 02 août 2014  
MASSON Michel et POUEYO Nathalie 06 sep. 2014

**DECES :** Nous garderons une pensée pour eux ainsi que pour leurs familles

FASQUEL Emeric 31 juil. 2014  
LAMOTHE née LARRIEU Anne Henriette 12 nov. 2014  
LABESQUE née MICHELENA Marie 15 fév. 2015  
LÉCHELON Bernard 09 avr. 2015  
DEBALD née BENTZ Anita 17 mai 2015

# Traïtons nos déchets

## Nos poubelles changent !

La Communauté de Communes du Pays Grenadois, en partenariat avec le SICTOM du Marsan, a souhaité équiper les 11 communes de son territoire en conteneurs semi-enterrés (voir photo ci-contre) et enterrés, 352 conteneurs seront ainsi implantés sur 112 plots.

Ce nouveau mode de ramassage va améliorer la collecte des déchets en mécanisant son fonctionnement et réduire la pénibilité des manipulations pour les agents de collecte. Il participera également à l'amélioration du cadre de vie, par l'embellissement des bourgs et par la suppression des nuisances olfactives et visuelles. Ces conteneurs semi-enterrés et enterrés regrouperont davantage de foyers que les conteneurs mobiles et seront implantés sur des axes passants afin de faciliter l'accès à chacun d'entre vous.



**Le démarrage des travaux est prévu courant 2016.**

## Une nouvelle déchèterie à Grenade-sur-l'Adour !

La pose de la première pierre de la déchèterie de Grenade, située ZA du Guillaumet, s'est déroulée le 14 avril dernier. Les travaux sont en cours, la durée prévisionnelle des opérations est estimée à 3 mois et demi.



Ce nouvel outil sera plus fonctionnel, comparable à celui de Villeneuve-de-Marsan, doté de huit quais pouvant accueillir les flux habituels (Gravats, Cartons, Ferraille, Tout-venant, Bois) mais aussi une nouvelle filière Eco-mobilier pour tous les « déchets de mobiliers » (meubles en bois, en plastiques,...). Une plateforme permettra aussi aux usagers de déposer aisément leurs déchets verts.

La modernité de cette nouvelle déchèterie se traduira également par la mise en place d'un système de vidéo-surveillance.

**L'ouverture de cette nouvelle installation est prévue pour la fin du mois de juillet 2015.**

## Le tri est l'affaire de tous !

Aujourd'hui, nous retrouvons encore trop d'erreurs de tri dans nos poubelles. Voici, ci-dessous, un rappel des consignes concernant le tri sélectif (sac jaune) et le verre.



**Plus d'information sur [www.sictomdumarsan.fr](http://www.sictomdumarsan.fr)**

### **Ouverture de la déchèterie**

Le lundi de 14h00 à 18h00 – Les mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00  
Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

☎ 05 58 45 19 89

# Budget et Comptes administratifs

Le budget primitif voté en début d'année par le Conseil Municipal est un budget prévisionnel pour l'année en cours. Cet exercice trouve son aboutissement en mars de l'année suivante par l'examen et l'approbation du Compte Administratif.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Examiné et approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 09 mars 2015

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges Générales (eau, EDF, ...)	32 318,10	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	161 618,45
Entretien (bâtiments, matériel, ...)	61 621,21		
Charges Administratives	11 461,32	<b>PRODUITS DE SERVICE</b>	
Divers (impôts, taxes, ...)	8 598,95	Redevances (eau, chauffage, ...)	32 061,06
<b>CHARGES DE PERSONNELS</b>		Cantine Scolaire	8 712,50
Salaires	83 839,75	<b>DOTATIONS PARTICIPATIONS</b>	
Charges sociales	43 816,54	Dotations d'Etat	77 933,00
<b>AUTRES CHARGES</b>		Participations – Subventions	28 182,34
Indemnités Maire et Adjointes	17 427,90	Compensations et Péréquations	24 069,50
Participation Service Incendie	11 586,62	<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Organismes de Regroupement	7 928,89	Immeubles – Financiers – Exceptionnels	20 770,54
Subventions Communales	5 635,00	Recettes d'ordre	24 167,98
Dépenses d'ordre	16 038,29	<b>EXCEDENT REPORTE</b>	191 368,70
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Intérêts des Emprunts	18 590,25		
<b>Total des Dépenses :</b>	<b>319 862,82 €</b>	<b>Total des Recettes :</b>	<b>568 884,07 €</b>

**Solde de fonctionnement : 249 021,25 €** avec un excédent de clôture 2014 de **57 652,55 €**.

**64 453,59 €** seront affectés à la Section Investissement et **184 567,66 €** à la Section Fonctionnement.

## LOTISSEMENT DU MAYRE

Faisant l'objet d'un budget séparé, le résultat global de clôture de l'exercice 2014 affiche un excédent de **45 578,47 €**. Cette somme servira à finaliser les espaces verts et une partie de l'aménagement de la voirie.

## BUDGET 2015

Le 14 avril 2015, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget communal qui s'établit comme suit :

Section Fonctionnement : **540 619,66 €**

Section Investissement : **191 828,82 €** dont 13 545,17 € de reste à réaliser

Compte tenu de la baisse notable des dotations de l'Etat et des projets d'investissement à venir, il a été décidé pour 2015 de limiter à 1,5 % l'augmentation de la part communale des trois taxes locales.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé un abattement spécial de 10 % sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées.

## ETAT DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Début 2015, la dette de la commune s'élevait à **404 017,19 €** (capital restant dû) contre 460 000 début 2014

Dans le budget 2015, **50 800,06 €** sont affectés au remboursement de cette somme et **16 510,53 €** à celui des intérêts.



# Réalisations 2014-2015

## Vœux communaux

Le 4 janvier 2015, Monsieur le Maire, entouré de son équipe municipale et des Maires du canton, a présenté ses vœux à la population. A cette occasion, Monsieur Henri Clavé, a été nommé « adjoint au maire honoraire » par le Préfet des Landes, pour saluer 37 années au service de la commune.

Cette cérémonie a également permis de souligner les travaux réalisés au cours de l'année 2014 et de présenter le budget et les projets pour 2015. Ces vœux ont été suivis d'une réception appréciée de tous.



## Lotissement communal du Mayre

Après la réalisation de la voirie, la pose des lampadaires, les travaux de finition du lotissement du Mayre se poursuivent. L'aménagement des espaces verts se fera à l'automne. Il reste à ce jour un lot à vendre.

## Local chasse / Hangar communal

Le renforcement des exigences sanitaires concernant l'éviscération, la découpe et la réfrigération du gros gibier, nous a amené à construire la maison de la chasse. Profitant de cette réalisation, le conseil municipal a décidé de bâtir également un hangar communal attenant. Ce dernier abrite et protège le matériel d'entretien des espaces verts, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des employés communaux.

En présence des autorités locales, cet ensemble a été inauguré le 30 mai 2015. Un apéritif amélioré et convivial a régalé un public venu nombreux. Ce local chasse, baptisé « René du Mayre » est un clin d'œil plein de reconnaissance à notre sympathique et dévoué René qui a su, avec humour et passion, fédérer les chasseurs autour de l'ACCA depuis de nombreuses années, relayé aujourd'hui par Michel DUPEBE. Cette réalisation est le fruit d'une excellente entraide de bénévoles où le concours de chacun aura été précieux.

## Ecole communale

L'aménagement d'une classe de maternelle avec des sanitaires adaptés, d'une salle de motricité qui fait également office de dortoir et la sécurisation de la cour d'école pour les tous petits ont permis l'accueil en toute sécurité de 34 enfants à la rentrée de septembre 2014.

Du matériel pédagogique, des tricycles et des jeux d'extérieur sont mis à disposition pour les temps de récréation.

Les effectifs prévisionnels sont rassurants pour l'avenir de notre école communale. Marie-Christine Longue a été recrutée pour assurer les temps de cantine, de garderie et le ménage.



# Réalisations 2014-2015 (suite)

## Voirie

Dans le cadre des travaux de voirie communautaire, il faut noter la réfection des chaussées du lotissement Lalanne par un enrobé à chaud et le renforcement du chemin du Liquet ainsi que le nettoyage du ruisseau du Pesqué qui borde le chemin. Préalablement la municipalité avait fait procéder au nettoyage de ce ruisseau en aval du pont.

## Divers

- L'usure du matériel d'entretien a nécessité l'achat :
  - d'une tondeuse autoportée frontale pour remplacer le tracteur vieillissant.
  - d'un nettoyeur haute pression plus performant pour succéder à l'ancien ayant grillé récemment.
  - d'un sécateur électrique portatif permettant une taille plus rapide et adaptée.
- L'aménagement du hangar communal s'est achevé fin 2014. Les principaux matériels et accessoires ont été transférés vers ce nouveau local. Une aire de lavage pour les véhicules et les matériels a été réalisée par les employés communaux conjointement à la mise en service de ce hangar.
- De nouvelles plantations, plus adaptées à la dureté du sol, ont été réalisées sur l'allée principale.

## Projets 2015-2016

- **Amélioration des conditions d'accueil de la salle des anciens, située à la salle des fêtes,**
- **Finition des espaces verts au lotissement du Mayre et acquisition de 2 parcelles en vue de son extension,**
- **Finalisation des études et du montage financier pour l'aménagement du centre bourg (tranche 2),**

18 juin 2015 -> visite d'un architecte Conseil de l'Etat et d'une paysagiste Conseil de l'Etat de la DDTM.

- **Rénovation complète des volets de l'école et remise en peinture,**
- **SIMAL (Syndicat du Moyen Adour Landais)**

Le projet du sentier pédestre avance, mais à pied...

Durant l'année 2015, les propriétaires des terrains concernés seront consultés en vue d'établir des conventions de passage.

La phase opérationnelle débutera courant 2016, dans les secteurs de Dax et d'Aire sur l'Adour qui correspondent aux 2 extrémités du parcours.

Affaire à suivre... En attendant, préparons nos mollets pour une liaison future Grenade – Saint-Maurice !



*Elus et représentants de l'Etat sur le terrain*

# Communauté de Communes du Pays Grenadois

Le Conseil Communautaire du Pays Grenadois, nouvellement installé au 14, place des Tilleuls à proximité de l'Office du Tourisme, travaille activement au service des 11 communes de notre territoire.

5 commissions de travail, composées d'élus, se réunissent régulièrement :

- aménagement de l'Espace, économie et développement, cadre de vie,
- voirie, bâtiments,
- finances,
- tourisme, culture et patrimoine,
- enfance, jeunesse.

Toutes les actions conduites par ces commissions sont travaillées, discutées, amendées et validées ensuite en conseil communautaire, dans l'intérêt collectif et au service des administrés. Elles sont ensuite entérinées dans chaque conseil municipal.

Pour tout complément d'informations et contacts, le journal « Pays Grenadois Magazine » est disponible en mairie et ci-après les infos pratiques.

## Siège de la communauté de Communes et du centre intercommunal d'action sociale

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 44 42

☎ 05 58 45 88 77

@ [secretariat@cc-paysgrenadois.fr](mailto:secretariat@cc-paysgrenadois.fr)

[www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr)

Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## Atelier multiservice informatique (AMI)

Accès libre à Internet, initiations à l'informatique et visioconférence.

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 03 75 57

@ [ami@cc-paysgrenadois.fr](mailto:ami@cc-paysgrenadois.fr)

- mardi et jeudi de 14h00 à 18h00

- mercredi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h

- samedi de 09h00 à 12h00

## Point Relais Emploi (PRE)

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 44 42

@ [emploi@cc-paysgrenadois.fr](mailto:emploi@cc-paysgrenadois.fr)

Mardi et jeudi de 09h00 à 12h00

## Enfance, jeunesse

### Relais accueil petite enfance (RAPE)

270 rte de Villeneuve – 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 16 39

@ [rape@cc-paysgrenadois.fr](mailto:rape@cc-paysgrenadois.fr)

### Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

270 rte de Villeneuve – 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 41 15

@ [centredeloisirs7@wanadoo.fr](mailto:centredeloisirs7@wanadoo.fr)

### Espace jeunes / Point information jeunesse (PIJ)

24 bis av. d'Hésingue – 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 03 79 02

@ [pij@cc-paysgrenadois.fr](mailto:pij@cc-paysgrenadois.fr)

## Aide à domicile / Service à la personne

Auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde-malade, téléalarme, portage de repas à domicile, petits travaux de jardinage, ...

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 03 57 11 ou 05 58 45 44 42

@ [sad.sap@cc-paysgrenadois.fr](mailto:sad.sap@cc-paysgrenadois.fr)

- lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00

- vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## Ecole de musique

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 14 45 ou 05 58 45 44 42

@ [musique@cc-paysgrenadois.fr](mailto:musique@cc-paysgrenadois.fr)

## Office de Tourisme

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 45 98

@ [tourisme@cc-paysgrenadois.fr](mailto:tourisme@cc-paysgrenadois.fr)

[www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme](http://www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme)



# Nos associations

## Association culture, loisirs et fêtes

**Président :** Maurice LAFFITAU-DUGARRY ☎ 06 23 18 22 27

**Durant l'année 2014-2015**, notre association vous a proposé diverses manifestations placées sous le signe de la convivialité et de la modération des tarifs.

- La sortie au Puy du Fou prévue pendant l'été 2014 n'a pas été programmée, faute de participants.
- Les fêtes patronales du 12/13/14 septembre, rebaptisées les férias de Saint-Maurice, restent l'animation la plus importante avec cette année quelques modifications :

- Les jeux traditionnels pour enfants ont été animés par un jeune membre du comité, Hervé, secondé par Elise.
- Notre entrecôte traditionnelle du repas bodega a été remplacée par un menu cœurs de canards au piment d'Espelette /frites ou lomo /frites. Cette nouvelle formule a connu un vif succès puisque 300 repas ont été servis.
- L'animation, assurée par nos voisins Los Divinos de Grenade sur l'Adour, a été très appréciée.
- Le toro de fuego sur la place de la fête a remplacé le feu d'artifice plus éloigné.
- La messe chantée par les Courants d'Aire a donné le frisson aux personnes présentes et a relevé le ton de cette cérémonie.
- Le repas entrecôte du dimanche midi, réunissant 120 personnes, animé par cette même chorale, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.



- Le concours de belote, initialement prévu le 17/10/2014, n'a pas pu être organisé par décision du bureau.

**L'année 2015** a débuté avec :

- la soirée Saint-Valentin du 14/02/2015, sur le thème des Années 80, a été une réussite avec 130 participants.
- Le concours de belote du 21/03/2015 a regroupé 55 équipes.
- La sortie cidrerie du 25/04/2015 a été annulée en raison d'une participation trop faible.

Le comité des fêtes et son président vous remercient pour votre participation festive et pour l'accueil réservé aux équipes venant vous présenter le programme.

Merci aux bénévoles qui travaillent d'arrache-pied et sans qui toutes ces animations ne pourraient avoir lieu.

**A très bientôt pour les prochaines Férias qui auront lieu du 11 au 13 septembre 2015 ...**

### Relais paroissial de Saint Maurice

**Contact :** paroisse « St Pierre-St Paul du Marsan » Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 42 24

Nous souhaitons à notre curé, Jean Bonneton, un prompt rétablissement.

En son absence, les messes sont assurées le samedi soir à Larrivière St Savin et le dimanche matin à Grenade sur l'Adour par le Père Jean Meyranx.

# Nos associations

## Amicale des anciens et loisirs pour tous

**Président :** Alexis BRETTHOUS ☎ 05 58 45 93 32

Depuis 3 années, l'effectif reste stable avec 110 adhérents. De plus en plus de retraités participent à nos « ateliers » (travaux manuels, cartes, gymnastique).

Nos repas annuels se font régulièrement, l'un le dimanche après Pâques et l'autre, pour 2015, le 29 novembre.

Nous avons effectué une mini croisière sur le Canal du Midi, puis une virée en Lot et Garonne pour visiter les jardins de Latour Marliac (crocus et nénuphars) et une visite du musée du miel à Gramont dans le Tarn et Garonne.

En 2014, c'est la Bretagne qui a accueilli nos intrépides voyageurs, avec son soleil légendaire. En 2015, ils sont allés en Luberon, où, contrairement à ce que nous pourrions penser, ils ont eu un jour de forte pluie.

Nous nous retrouvons chaque année, le jour de mardi gras, pour faire notre après-midi crêpes et dans la seconde moitié du mois d'octobre pour notre après-midi « castagnade ».

Les manifestations énumérées ci-dessus étant bien établies, nous souhaitons pouvoir les renouveler. Nous espérons trouver d'autres sujets de rencontres afin d'attirer de nouveaux adhérents et, ainsi, apprendre à mieux nous connaître.

Pour ceux qui désireraient nous rejoindre, notre assemblée générale se déroule début janvier avec la traditionnelle galette des rois.

Sachez que pour participer à nos différentes activités et sorties, il n'y a pas de limite d'âge, ni d'obligation d'assiduité. Il vous suffit de régler la cotisation.

**Chers Amis, Saint-Mauriçoises et Saint-Mauriçois, vous serez les bienvenus dans notre association.**



Le Luberon – Avril 2015

## Chasse A.C.C.A.

**Président :** Michel DUPEBE ☎ 05 58 45 12 02

Les 5  
présidents successifs



Cette année a vu la naissance de notre local chasse, baptisé "maison de la chasse René du Mayre", honneur à René Clavé, fondateur de l'ACCA en 1973.

Merci à la mairie pour cet investissement, aux chasseurs de la commune et aux extérieurs pour leur participation active ainsi qu'aux généreux donateurs (près de 7 000 €). Nous sommes désormais 34 chasseurs dont 4 extérieurs.

**Jeunes et moins jeunes, l'association vous tend les bras, passez votre permis de chasse!**

La traditionnelle journée chasse s'est déroulée le 13 Décembre 2014 précédée d'un lâcher de 60 faisans et 20 perdreaux. Un repas a clôturé la journée. Celle de 2015 aura lieu le 12 décembre prochain.

Les chasseurs organisent toujours des battues, plutôt en fin de saison, afin de supprimer les nuisibles (renards, sangliers, etc...) et réguler le cheptel de chevreuils.

## Fanny-club pétanque

**Président :** Michel DAYRES ☎ 05 58 71 04 62

29 licenciés dont 5 féminines.

Une légère baisse des effectifs est à enregistrer mais cela n'altère en rien la participation aux concours et qualifications dans les différents championnats.

Dernièrement le club s'est qualifié en coupe de France pour le tour suivant.

En championnat des Landes, il reste 3 matchs. La qualification peut être envisagée mais il faudra un sans-faute.

Prochain match le 29 août à 15 h à Saint-Maurice.

Le club organisera des concours d'été tous les vendredis soirs ouverts à tous du 10 juillet au 28 août 2015.

**Détente, précision, adresse, passion, sont des mots qui vont bien au club. N'hésitez plus et venez jouer avec nous tous les mardis, jeudis et dimanches après-midi, le meilleur accueil vous sera réservé.**





# Nos associations

## Union Saint-Maurice / Grenade

**Président :** Christian PESDAY ☎ 05 58 45 47 29

**Siège :** 215, rue du Barriqué ☎/📠 05 58 45 16 70



Avant d'aborder la saison 2014/2015, il semble opportun de revenir sur 2013/2014 qui fut une saison riche en événements.

Avec 178 licenciés, l'U.S.M.G. était présente dans toutes les catégories d'âge et avait engagé des équipes dans toutes les compétitions départementales voire régionales pour l'une d'entre elles.

Dans le football d'animation (5 à 13 ans), seule la catégorie **U 13** a éprouvé quelques difficultés en raison d'un effectif un peu trop juste.

Notons la belle performance des **U 11** qui se qualifient pour la finale du Challenge FETIS. Notre école de football, **labellisée en 2012**, se porte bien avec un taux d'évaporation très faible ce qui est rare dans ces catégories où l'on vient souvent pour essayer.

Les catégories jeunes du football à **11 (14 à 18 ans)** se sont très bien comportées. Après avoir gagné leur accession en honneur district en phase de brassage, les **U 15** terminent à la première place de leur poule et sont **vice-champions** des Landes.

Effectif satisfaisant en début de saison, mais par l'insouciance de sa catégorie d'âge, les **U 18** n'ont pas obtenu tout ce que l'on aurait pu espérer de ce groupe. La satisfaction pour ces joueurs est la qualification pour la finale **ATOUT ROUTE** qu'ils laisseront filer par l'implacable séance de tir au but et le sentiment d'avoir été volés par un arbitrage trop complaisant à l'égard de l'adversaire.



Pour le groupe Séniors, les objectifs ont été difficilement atteints en raison de nombreuses descentes de Ligue. Le maintien dans l'élite départementale malgré une sixième place n'a été effectif que par la création d'une poule à 14 pour 2014-2015. Notons cependant une qualification en **finale du District** qu'ils ne joueront pas totalement libérés face à PONTONX, la décision officielle du maintien en élite n'étant pas encore publiée.

Après un départ laborieux les réservistes se sont ressaisis en fin de saison assurant ainsi leur maintien en troisième division.

Avec un effectif en légère baisse pour la saison 2014-2015, il a fallu composer avec d'autres clubs, Bretagne de Marsan et Maurrin pour avoir au moins une équipe par catégorie d'âge notamment en **U 13** et **U 15**. Le football d'animation **U 6 à U 13** se porte bien et les résultats sont encourageants notamment avec la qualification des **U 11** pour le challenge FETIS. En ce qui concerne le football à 11, malgré un groupe très restreint (14 joueurs), les **U 15** gagnent leur place en honneur départementale et terminent quatrième de leur poule. Pour ne pas être en reste avec leurs cadets, les **U 18** effectueront un parcours parfaitement similaire mais avec un effectif plus étoffé.

En élite départementale senior, dans une poule à 14 relativement relevée avec les descentes de ligue de la saison précédente, il a fallu batailler dur pour s'éloigner des relégables en sachant qu'au minimum 4 clubs descendraient d'un étage. Les arrivées en milieu de saison de joueurs motivés et d'un bon niveau ont permis à l'équipe de se maintenir.

L'équipe réserve, souvent privée de ses meilleurs éléments a défendu chèrement sa place en troisième division.

La diminution sensible des bénévoles et des éducateurs va à court terme poser le problème d'un encadrement de qualité pour l'ensemble du football car les clubs n'ont pas les moyens financiers de rétribuer leurs éducateurs.

Nous comptons sur un encadrement motivé, l'arrivée de quelques recrues, et une adhésion totale des joueurs de l'union pour aborder 2015-2016 avec encore plus d'ambition.

**Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient donner un peu de leur temps au football de venir nous rejoindre, le meilleur accueil leur sera réservé.**



L'équipe U 11



## ... Du côté de l'école ...



Cette année, l'école du village a obtenu l'ouverture d'une classe maternelle dans des locaux rénovés et adaptés aux plus petits.

Dorénavant, 2 classes assurent l'accueil des enfants de la TPS (toute petite section, dès 2 ans) au CM1.  
3 élèves du CM2 sont accueillis à l'école de Grenade sur l'Adour.

Les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) qui ont lieu le mardi et vendredi de chaque semaine accueillent près de 90 % des enfants autour de 5 thèmes différents.



L'année scolaire a été musicalement riche pour nos petits élèves : les 2 classes ont assisté à des spectacles musicaux de grande qualité au pôle culturel de Saint Pierre du Mont.

La classe des grands a participé au programme « **chantons sous les pins** » le 06 mars à la salle des fêtes de Grenade.

A cette occasion, les enfants ont interprété un chant qu'ils avaient inventé avec un musicien professionnel : **M.Charlot**. Celui-ci est venu régulièrement en classe pour les initier à la composition musicale dans le cadre de ce projet intercommunal.

Enfin, les enfants ont fort apprécié la visite de **Mrs Alexis Bréthous et René Clavé**, le 18 mai. Nos anciens ont très gentiment accepté de leur chanter la chanson des gars de Saint Maurice, après avoir évoqué, non sans nostalgie, la vie dans cette même école il y a 60 ans et plus... à l'époque des sabots, des gamelles et de l'unique poêle à bois...

